

Communiqué de la SAES, 9 avril 2020

Chères et chers collègues,

Le bureau de la SAES constate que, contrairement à ce que déclarait le président de la République en décrétant le confinement sanitaire (« toutes les réformes sont suspendues »), les réformes touchant l'université ne le sont pas. Les sociétés savantes de langues et cultures étrangères réunies au sein du GALET avaient rejeté explicitement, dès la fin octobre, le projet de certification des compétences en langues par des organismes privés, tout en s'élevant simultanément contre toute vision « monolingviste » de l'enseignement des langues étrangères. Ces sociétés savantes ont signé pétitions et communiqués où elles ont explicité leur refus catégorique de ce qui s'apparente à la fois à un désaveu des enseignants spécialistes de langues et cultures étrangères, et à un détournement de l'argent public vers le secteur privé, là où le service public est encore structuré afin d'assurer cette mission.

Le GALET rejette de façon unanime les arguments permettant de décréter que l'évaluation en langue serait de meilleure qualité si elle était faite par ces organismes privés et affirme que le recours à une certification unique n'est en rien adapté pour attester des connaissances et compétences linguistiques et culturelles acquises dans les différents champs disciplinaires de nos universités.

Dès la rentrée 2020, près de 38 000 étudiants bénéficieront de cette mesure intégralement financée par le MESRI pour un coût de 3,1 M€.

En plein confinement, la publication de l'arrêté du MESR du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie sans tenir aucun compte des avis des spécialistes de la question s'apparente à une manœuvre déloyale.

Profitant de cette crise, au lieu d'en tirer les leçons, le ministère publie un arrêté qui ne tient aucun compte des sérieux arguments exprimés par le GALET lors des rencontres avec ses représentants.

Il a ainsi pris une décision qui ne manquera pas de provoquer de très vives réactions face au mépris affiché vis-à-vis de l'ensemble des associations de professeurs de langues et civilisations étrangères disposant pourtant de l'expertise scientifique et pédagogique nécessaire en la matière.

Bien cordialement,

Wilfrid Rotgé
Professeur de linguistique anglaise
Directeur de l'UFR d'Etudes Anglophones
Sorbonne Université
Président de la Société des Anglicistes
de l'Enseignement Supérieur